

Gunzgen, le 13 mai 2025

## Invitation à la 120<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de Patiswiss SA

**Date :** Lundi 16 juin 2025, 09h30  
**Lieu:** Hôtel Arte, Riggenbachstrasse 10, 4600 Olten

### Inscription obligatoire jusqu'au mardi 10 juin 2025 au plus tard s.v.p.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Le conseil d'administration et la direction de Patiswiss SA ont le plaisir de vous inviter à prendre part à l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2025 à l'hôtel Arte à Olten.

Pour ce faire, vous recevez en annexe les documents suivants :

- Ordre du jour, explications et indications concernant l'assemblée générale
- Talon d'inscription/procuration pour l'assemblée générale du lundi 16 juin 2025 à Olten, y compris données d'accès à netVote pour la commande électronique de vos cartes d'admission ou l'octroi d'une procuration ou de vos instructions pour l'exercice des droits de vote par le représentant indépendant.
- Enveloppe-réponse

Nous sommes heureux de vous proposer pour la première fois la possibilité de **répondre par voie électronique** grâce au logiciel **netVote** pour la prochaine assemblée générale. Vous pouvez bien sûr continuer à commander votre carte d'admission ou donner une procuration **par la poste** à l'aide du **talon d'inscription/procuration** ci-joint. Veuillez noter que les procurations et instructions électroniques avec netVote ne sont possibles que pour le représentant de vote indépendant. Si vous souhaitez donner votre procuration au représentant des organes de Patiswiss SA ou à une tierce personne qui, selon les nouveaux statuts du 13.05.2024, ne doit pas être elle-même actionnaire, vous devez utiliser le talon d'inscription/procuration à cet effet.

Désormais, vous pouvez aussi consulter le rapport de gestion 2024 par voie électronique via votre login sur netVote ou sur le site Internet de Patiswiss SA. Si vous souhaitez en outre un exemplaire imprimé, vous pouvez le demander directement à Patiswiss SA. (E-mail : [finanzen@patiswiss.com](mailto:finanzen@patiswiss.com) / tél.: 062 209 66 00).

Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à Patiswiss SA et espérons vous accueillir nombreux à l'assemblée générale du 16 juin 2025 à Olten.

Avec nos salutations les meilleures.

**Patiswiss SA**



Christoph Schmassmann  
Président du conseil d'administration

Annexes mentionnées

**120<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire / lundi 16 juin 2025, 9h30**

**Hôtel Arte, Riggenbachstrasse 10, 4600 Olten**

**Ordre du jour**

**1. Message de bienvenue**

**2. Compte-rendu de l'exercice 2024**

**3. Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2024**

Proposition :

Approbation du rapport de gestion et des comptes annuels 2024

**4. Utilisation du bénéfice au bilan 2024**

Proposition :

	<u>31.12.2024</u>
Bénéfice de l'année précédente	CHF 896'499
Bénéfice de l'année	<u>CHF 143'342</u>
Bénéfice au bilan	CHF 1'039'841
Dividende (17%) <sup>1)</sup>	<u>CHF 263'271</u>
Report à nouveau	CHF 776'570

<sup>1)</sup> CHF 8.50 brut par action nominative / sur le nombre d'actions donnant droit à un dividende au 31.12.2024

**5. Décharge au conseil d'administration et à la direction**

Proposition :

Décharge aux membres du conseil d'administration et à la direction

**6. Élection au conseil d'administration**

Proposition :

Election pour la période du 16 juin 2025 jusqu'à la 121<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire de Patiswiss SA, le 15 juin 2026

- Christoph Schmassmann, Erlinsbach, actuel
- Karl Zeller, Baden, actuel
- Tilo Hühn, Schönenberg (Wädenswil), actuel
- Barbara Steinmann, Einigen, actuelle

**7. Election de l'organe de révision**

Proposition :

Election de Rüfenacht Heer Partner AG, Soleure (anciennement Wadsack Solothurn AG, Soleure) comme réviseur des comptes pour l'exercice 2025

**8. Divers**

4617 Gunzgen, le 13 mai 2025

**Patiswiss SA**



Christoph Schmassmann  
Président du conseil d'administration

Annexe :

Indications d'ordre organisationnel

## **Indications d'ordre organisationnel**

### **Documents**

L'invitation avec l'ordre du jour et les propositions du conseil d'administration est envoyée aux actionnaires inscrits avec droit de vote. Le rapport de gestion peut être consulté en utilisant le login netVote joint à l'invitation ou le code QR ci-contre. Il est également disponible sur Internet à l'adresse [www.patiswiss.com](http://www.patiswiss.com).



Si vous souhaitez un exemplaire imprimé, vous pouvez le commander directement chez Patiswiss SA (e-mail : [finanzen@patiswiss.com](mailto:finanzen@patiswiss.com) / tél. 062 209 66 00).

### **Droit de vote**

Les actionnaires enregistrés dans le registre des actions au 3 juin 2025 à 17h00 ont droit de vote. Le registre des actions sera fermé du 4 au 16 juin 2025.

### **Cartes d'admission et matériel de vote**

ne seront envoyés que sur inscription. Vous pouvez les commander jusqu'au **10 juin 2025** au plus tard de manière électronique par netVote ou auprès de

#### **areg.ch ag**

Fabrikstrasse 10  
4614 Hägendorf

Tél. : +41 62 209 16 60

Fax : +41 62 209 16 69

Mail : [info@areg.ch](mailto:info@areg.ch)

à l'aide du talon d'inscription ci-joint. Les inscriptions ultérieures ne pourront pas être prises en compte pour des raisons techniques. Le délai pour instructions par netVote est fixé au **12 juin 2025 à 12h00**.

Les cartes d'admission et le matériel de vote seront envoyés à partir du 4 juin 2025 jusqu'au 13 juin 2025 au plus tard.

### **Pouvoir de représentation**

Si vous ne pouvez pas participer vous-même à notre assemblée générale, nous vous prions de vous faire représenter par voie électronique via netVote ou par procuration écrite par

- a) le représentant indépendant :  
Maître Paul Wiesli, avocat,  
c/o Advokatur Paul Wiesli, Untere Brühlstrasse 21, Postfach, 4800 Zofingen,
- b) Patiswiss SA / un organe de la société (**uniquement par écrit avec le talon d'inscription/procuration**)
- c) une tierce personne / un représentant dépositaire (**uniquement par écrit avec le talon d'inscription/procuration**)

### **Représentant dépositaire**

Selon l'art. 689 d du CO, les représentants dépositaires sont priés d'informer à temps la société des actions qu'ils représentent, cela au plus tard le 16 juin 2025.

### **Traduction**

L'assemblée générale se tient en allemand.

### **Départ prématuré de l'assemblée générale**

Afin d'assurer le contrôle correct des présences, en cas de départ prématuré de l'assemblée générale, le matériel de vote non utilisé doit être présenté à la sortie.

### **Prise de parole**

Les votants sont priés de se faire connaître au podium avant le début de l'AG.

### **Moyens de transport**

Nous prions les actionnaires d'utiliser les transports en commun ou le parking « Migros Sälipark » pour ceux qui viennent en voiture.